



22 novembre 2022

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada
Bureau du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (ON) K1A 0A2

Monsieur le premier ministre,

Les Jésuites du Canada sont profondément troublés par la situation en Haïti, qui a pris des dimensions sans précédent. Ce qu'il faut en ce moment, ce n'est pas une nouvelle intervention militaire étrangère, mais une solution pilotée par les Haïtiens. Nous vous exhortons à travailler avec les organisations communautaires pour aider les Haïtiens à reconstruire des institutions publiques dignes de confiance et à édifier une paix durable sur les droits de la personne et l'autodétermination.

Nos préoccupations et notre appel à l'action se nourrissent de l'expérience et des perspectives de nos confrères jésuites en Haïti, et de celles des personnes qu'ils accompagnent et qui font état de la violence constante des gangs, de la souffrance de la population, d'une culture endémique d'impunité et d'une absence de leadership légitime. Le père Jean-Denis Saint-Félix, supérieur des jésuites en Haïti, nous écrivait récemment : « en ce moment même, des gens sont tués et kidnappés, de plus en plus de barrios tombent entre les mains des gangs. Ici, chaque heure est une tragédie. »

Nous partageons le scepticisme qu'expriment nos confrères avec d'autres lorsqu'ils appellent à une réponse internationale globale. On peut comprendre que des décennies d'interventions financières et politiques maladroites aient rendu les Haïtiens méfiants à l'endroit des acteurs de l'extérieur. Cependant, comme le souligne le père Saint-Félix, « face à l'impuissance de l'État et à la faiblesse d'une société civile désemparée, et vu la responsabilité de la communauté internationale et son implication dans la crise haïtienne, il devient de plus en plus évident pour les différents secteurs de la société qu'une solution définitive passe nécessairement par l'engagement sérieux et sincère de la communauté internationale ».

L'engagement de la communauté internationale doit, en tout état de cause, respecter la souveraineté nationale haïtienne. C'est dire qu'il faut reconnaître l'inefficacité des aides, des pressions économiques et des interventions politiques et militaires antérieures, dont la plupart étaient motivées par des intérêts économiques et géopolitiques étrangers. Qu'il suffise de citer les pressions exercées par le Fonds monétaire international sur le gouvernement haïtien pour le contraindre à réduire les subventions aux carburants, mesure qui a plongé la population dans une pauvreté encore plus grande. Ce sera un défi que de développer un nouveau paradigme qui favorise des acteurs haïtiens crédibles et honnêtes, mais il n'y a pas d'autre moyen d'arriver à une paix durable.

Nous avons remarqué l'aide et les sanctions économiques contre les élites politiques que le gouvernement du Canada vient d'annoncer. Nous demandons au gouvernement du Canada et à la communauté internationale d'agir de la manière suivante.

- ***Veiller à ce que l'aide humanitaire canadienne aille aux plus vulnérables en Haïti.*** Notre foi chrétienne nous engage à pratiquer la charité et la justice en veillant à ce que les besoins quotidiens soient satisfaits et en construisant des structures plus humaines et plus équitables. Ceux qui doivent composer avec l'insécurité du logement, la faim, l'insécurité du revenu et le manque d'accès aux autres besoins fondamentaux doivent avoir la priorité. Un tel effort peut et doit être réalisé en étroite collaboration avec la société civile haïtienne, de manière à renforcer les initiatives locales et à leur permettre de s'épanouir.

- ***Veiller à ce que les institutions nationales, comme la Police nationale d'Haïti, suivent la règle de droit et servent les intérêts du peuple.*** Nos confrères jésuites signalent l'existence de liens entre les gangs, le gouvernement et les élites commerciales, la violence des gangs étant impunément mise au service du pouvoir en place. Le Canada a soutenu la Police nationale d'Haïti en lui fournissant de l'équipement et de la formation. Or ce corps policier est largement dysfonctionnel et miné par la corruption. Le Canada et la communauté internationale doivent veiller à ce que tout soutien à la Police nationale d'Haïti ou à d'autres institutions de l'État soit conditionnel au respect de la primauté du droit et serve à désarmer et à neutraliser les bandes armées, à rétablir la souveraineté territoriale de l'État et à protéger le peuple haïtien, en garantissant ses droits constitutionnels et humains, y compris celui de manifester légitimement. Ce soutien doit avoir des objectifs à court, moyen et long terme et il faut le mettre en œuvre sans pour autant consolider le pouvoir illégitime du gouvernement actuel.
- ***Stopper l'entrée des armes en Haïti.*** La plupart des armes proviennent des États-Unis alors que les ventes d'armes dans le pays sont censées être strictement réglementées. Il est clair que le système comporte des lacunes. Nous demandons instamment au gouvernement canadien de collaborer avec les Nations unies et le gouvernement des États-Unis afin de prendre des mesures concrètes pour tarir le flux d'armes à la source.
- ***Poursuivre et élargir les sanctions*** contre ceux qui financent les bandes armées, geler leurs avoirs, leur refuser le visa et annuler les visas émis. Remarquons par ailleurs que les sanctions de l'extérieur n'empêchent pas seulement certains individus d'agir en toute impunité ; elles permettent également aux Haïtiens de s'élever contre les actions irresponsables en protestant légitimement.
- ***Soutenir les réformes structurelles et un gouvernement qui puisse les appuyer.*** La tâche est immense, car pratiquement tous les secteurs du gouvernement et de l'économie doivent être réformés. Les efforts antérieurs de la communauté internationale en Haïti imposent toutefois une mise en garde : si son implication dans un processus de réforme est essentielle, elle doit se limiter à un rôle consultatif, limité et, en fin de compte, subordonné à une véritable participation du plus grand nombre possible de voix haïtiennes. Un dialogue permanent qui privilégie le rôle des communautés marginalisées et privées de leurs droits est crucial à cet égard.

Notre soutien à l'engagement de la communauté internationale en Haïti part du principe que les responsables des préjudices ont l'obligation d'y remédier, mais pas au détriment de la souveraineté du peuple haïtien. Les jésuites s'opposent à l'intervention militaire, mais ils sont prêts à appuyer les efforts de réforme légitimes, susceptibles de construire une paix durable en Haïti.

Veillez accepter, monsieur le premier ministre, l'assurance de nos sentiments distingués.



R. P. Jean-Denis Saint-Félix, SJ
Supérieur des Jésuites en Haïti



R. P. Erik Oland, SJ
Supérieur provincial
Jesuits of Canada / Jésuites du Canada